

# Histoire drôle

Autor(en): **A.W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219254>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

1925

Encore un an ! un an nouveau  
Qui toujours à l'autre s'ajoute,  
Et s'en vient, couvert d'un bandeau,  
Des humains jalonner la route!..

Qu'il nous apporte la santé,  
Ce bien d'un prix inestimable ;  
Puis aussi la félicité  
Et mille choses agréables !

Pour ses amis et ses lecteurs,  
En ce nouvel an de grâce,  
Ces vœux formés par le „Conteur”  
S'envolent à travers l'espace !

Louise CHATELAN-ROULET.



## MIN DE TSRÉROPA

On m'a contà qu'on dzor onna serveinta,  
Que dèvessai tacounà dâi tsàsson,  
Restàve quie à dzauquà, soreseinta,  
Lè bré crâisi : tsantàve on refredon.  
La maïtra vint et lâi fot na bramâie :  
— « Te ne fâ rein ! » La serveinta repond :  
— « N'è pas oïu quand vo z'itè eintrâie ! »

Vretabliameint, ceïn n'ètâi pas na meinta.  
Porquie veni, pi dètsau, ein catson,  
Po achoutsi s'on a età vaïlleinta,  
Ao s'on n'a fé que tsantà dâi tsanson ?  
... Mâ, ti lè z'an, adî à novillon,  
A pas de lâo, revint on autr'annâie  
Vère s'on a età dâi bon luron,  
Et on n'out pas quand l'è que l'è eintrâie !

Et on sè pllieint que la vya l'è mècheinta,  
Que no z'a min apportâ de bolon,  
Pas onna flliâo, que l'è pou gâgotteinta,  
Que no z'a pas laïssi on remagnon...  
— Eintre dou z'an, dite-mè vâi, bordon,  
Ai-vo bin châ ? et fé oquie que vaïlle ?  
Seïn quie foudrà dere à « pedhi » : — Ma fion,  
N'è pas oïu quand misère è eintrâie ! —

Lo moo ie vint. Le vint prâo po tsaon.  
— Te fasâi rein quand su quie arrevâie ?  
Que no derâi. Repondrein-no : « Ma fion,  
N'è pas oïu quand vo z'itè eintrâie ! »

Marc à Louis.

La consultation. — Vous souffrez toujours d'insomnie, jeune homme ?  
— Oui, docteur... C'est surtout au bureau que j'en souffre !

## SON PÈRE

J'ETAIS fatigué du nègre, de son dodelinement insipide et de son sourire de carte postale. Le violoniste, avec ses poses prétentieuses, m'agaçait. A côté de moi, trois Anglaises détruisaient des bricoles avec d'infâmes claquements de langue.

Et, dehors, il pleuvait...

Le shimmy de l'orchestre avait des résonnances lugubres dans ce tea-room maussade. J'allais sortir mon portefeuille, fuir n'importe où, quand un couple entra. Lui — je le remarquai après elle —, dans la cinquantaine, grisonnant et bonasse, un londrès bagué entre ses doigts lourds. Elle ? Oh ! la ravissante enfant. Vingt ans, très brune, des yeux mouillés sous des arcades profondes et bleuetées. Sa taille, souple, était prise dans une robe-fourreau de soie grise, tombant sur des chevilles nerveuses. Elle me frôla en passant, et me regarda, comme étonnée de ma présence.

Depuis un quart d'heure qu'ils étaient installés, à la table voisine, au moins trois fois, elle m'avait épié. J'étais ému. Ses yeux, sa taille, ses chevilles et sa robe-grise, tout, chez cette inconnue me troublait. Et, quand, par hasard, son regard barrait le mien, je ne voyais plus qu'elle, dans un bourdonnement.

Je me sentais plein d'un nouvel optimisme. Ce nègre était charmant, le boston de l'orchestre enchanteur et je pardonnais déjà aux trois Anglaises leur mastication infernale. Soudain, elle se leva et vint de mon côté. Mon souffle se faisait pénible. Mais oui, elle me regardait, s'approchait de moi. Elle tendit le bras. Instinctivement, je me levai... pour lui remettre le journal — maudit journal ! — qu'elle voulait atteindre. Son sourire et sa voix étaient de nouveaux charmes. Le vieux monsieur, lui aussi, me remercia du regard. C'était bien son père puisqu'elle s'était dérangée.

Il disparut derrière le journal. Elle, jouant avec la truelle argentée, faisait distraitemment le nègre et ses complices. Je me creusais la tête. Leur parler, oui ! Mais le motif ?

Le journal s'abaissa. Je vis son lecteur sortir un nouveau cigare. Il chercha dans ses poches, maugréa puis découvrit, sur ma table, le porte-allumettes. Enfin, je tenais l'occasion. Ah ! je n'allais pas, bêtement, la laisser passer. Je me précipitai. Mais sa grosse main lâcha le bâtonnet en flammes. Je suivis le petit charbon ardent. Il tomba sur la robe grise. Je le saisis et sentis, sous mes doigts, l'étoffe douce et la jambe ferme. Alors, tout heureux de mon triomphe, j'allais prononcer une phrase aimablement tournée quand je l'entendis, lui, qui me disait :

— Merci bien, sans vous, cette maudite allumette trouait la robe de ma femme...

De ma femme ? Elle ? La femme de ce vieux ? Je regagnai ma place et repris mon portefeuille. Le violoniste, le nègre, les Anglaises et leurs petits gâteaux, tout me redevenait insupportable. Et, en sortant, je vis, dans un dernier coup d'œil, la robe grise et le mari, avec son sourire barré d'un mégot.

Henri Chappaz.

## HISTOIRE DROLE.

RECEMMENT, lors de l'application de la peine de mort à un criminel, le gouverneur d'Uri eut quelque peine à trouver un bourreau. Le cheminot qui avait offert ses services dut y renoncer en face du mécontentement et des protestations des employés des C. F. F. qui ont considéré ce triste office comme un déshonneur rejaillissant sur toute leur corporation. Il est certain que la personne d'un bourreau n'a jamais soulevé beaucoup de sympathie. Voici, à ce propos, une curieuse histoire qui s'est passée à Nyon il y a quelque 200 ans.

Le 20 juillet 1715, les membres du Conseil des 12 et du Conseil des 24 se réunirent pour s'occuper du cas de Benjamin J., bourgeois de Nyon et membre du Conseil des 24. Le lundi précédent ce citoyen avait conclu une vente avec le bourreau de Genève, Daniel Pasteur, auquel il céda une « sienne maison au dit Nyon » ; il s'était même permis « de boire et manger avec le dit bourreau ».

Or « ce fait rejaillissant non seulement contre l'honneur du lieu mais principalement sur Messieurs du Conseil dont J. était membre », l'assemblée convoquée à l'extraordinaire estima après délibération que J. n'eût « pas dû pactiser avec le dit bourreau qui est une personne dont la fonction le sépare en quelque manière de la société civile et dont l'idée qu'on s'en fait répugne à tout le monde ».

On décida donc d'adresser une « très humble requête à leurs Excellences, nos souverains seigneurs de Berne » par l'intermédiaire de la « noble et magnifique Seigneurie Baillivale » pour les supplier d'annuler la vente « afin d'éviter que le Bourreau, les siens ou quelqu'un de sa part vienne habiter dans ce lieu ». Quant au coupable il fut suspendu de sa charge.

Le 24 septembre, J. demande et obtient qu'on renvoie l'ordonnance le suspendant de sa charge, jusqu'à ce que soit arrivée la réponse de L.L. E.E. Il profite de ce délai pour adresser à Berne sa justification en même temps qu'une réclamation concernant un « effort à la jambe » qu'il avait eu dans la dernière guerre de Baden (siège de cette ville, le 31 mai 1712, dans la seconde guerre de Villmergen, alors que le général Saconay envoya, comme partenaire, aux assiégés le major Davel). L'affaire traîne en longueur ; ce n'est qu'en décembre 1716 que nous constatons que Berne a annulé la vente, que le délinquant demande que sa suspension soit retirée et qu'en retour il s'engage par écrit à donner sa démission trois mois après. Le Conseil cède plutôt que de « risquer un voyage à Berne qui aurait pu causer des frais à la Ville ».

Le délai étant expiré, le rusé compère qui n'a pas envoyé sa démission, est invité à comparaître en séance du 6 avril 1717. Il se garde d'obéir. Mais à peine vient-on de voter qu'il est « forclos de sa charge » que le voici, dans la même séance, remerciant « MM. du Conseil des 12 et 24 de l'honneur qu'ils lui ont fait ci-devant de l'avoir agréé dans ce corps... et priant de lui octroyer sa démission de la dite charge, ses affaires ne lui permettant pas de fonction-

ner plus outre, réclamant aussi acte de démission volontaire et de sa conduite et déportements ».

Cette attitude paraît avoir interloqué le Conseil, car le registre des procès-verbaux laisse un quart de page en blanc... L'année suivante, Benjamin est signalé comme cabaretier. En 1719, au tir annuel du Papegay, il est roi du 1er oiseau et reçoit le prix de 100 fl. donné par L.L. E.E. Et la dernière mention que nous ayons de lui c'est qu'en janvier 1727 sa veuve est « exemptée des cinq florins d'amende auxquels feu son mari avait été condamné le 18 mars 1726 ».

Ainsi finit le madré cabaretier qui s'était permis de pactiser, boire et manger avec le bourreau de Genève. A. W.

**Inspection primaire.** — La classe est recueillie. On entendrait une mouche voler. M. l'instituteur lui-même, pâle, angoissé, attend silencieusement la prochaine question de l'inspecteur primaire qui est venu se rendre compte des progrès de ses élèves.

La question, qui ne se fait pas attendre, vous a un petit air innocent qui rassure un peu le digne pédagogue :

— Voyons, toi, mon gros, dit l'inspecteur. Si l'on t'offre une part d'orange, que préfères-tu du tiers ou du quart ?

— Le quart, monsieur, répond l'interpellé, à la désolation de l'instituteur qui s'est vainement efforcé de lui adresser un signe d'intelligence.

— Le quart ? s'écrie l'inspecteur. Ne sais-tu pas, bourriquet, que, de ces deux fractions c'est l'autre qui est la plus forte ?

— Je vous demande pardon, monsieur, répond le gosse, à l'hilarité générale. Je le sais fort bien. Mais, depuis que maman me fait prendre de l'huile de ricin à l'orangeade, je déteste les oranges. Avec un quart j'en aurai bien assez !

### A MONCHEU MUJI

Prèjidan d'la Konfèdèrahyon.

Nous avons le plaisir de reproduire le spirituel discours patois de Toby di-j-lyudzo, qui fut salué au banquet servi à Bulle en l'honneur de M. Musy, président de la Confédération, par des salves d'applaudissements.

*No vignin dèvan vo, le kà prè a choutà  
D'orgouè è dè pleyéji è chuto dè fiertà,  
In moujin k'intche-no vo portàdè in man  
Le pleye gran di-j-anà k'on pou betà inman.*

*Vo-j-an don aguilyi ou to fin tyèzèrè ;  
Lè Gruèrin po chin chon dzoyà, to redyè.  
Chon foà trèti avò po vo charà la man,  
La man don Gruèrin, la man dou Prèjidan.*

*Léchidè mè vo dre kemin no chin kontin  
Dè vo prèjintà vouè ti nouthrè komplimin.  
Te-no-che fyè ko to dè vér'on Gruèrin  
Ke tan rido ly-a pu fér'on parlyè zèmin.*

N'a pâ tan dè hou-j-an, ke hô per'Intyamou,  
On piti mervolè, in loyi, in bredzon,  
Ly-alavè in hyithin amon pè lè vani,  
La Krochèta a la man, akulyi le tropi.  
I chavè kemin no prou bin chè régala  
Avi d'la bouna hlyà è dou chère bràta.  
Chin ke la fé a vini bin tan dègremilyi  
Ly-è poutithre achebin le bon lathi trintchi.  
Ache ! foà ti lè-j-an, i vin intrètzantà,  
Rèvère chon payi po chè rénvalà.  
E chi piti marmo k'irè per lè damon...  
Ly-è ora Prèjidan d'la Konfèdèrahyon.  
N'è pâ pleye fyè po to chin ; kan mimo ly-è to hô,  
Chalù lè piti è ne fà pâ le grò.  
on retràvè in ly chon bon viljo pérgran  
K'onamavè fermo, k'irè tan boun'infan.  
In martzin chu chè pâ léchèrè on chovini  
Ke djémè dè la ya ne chàbrèrè muji.

*Léchidè no vo dre, aprì chtou retrahyon,  
Chin que no poran, po le bin dou tyinton,  
Vo vèrè dè bon kà chu le payi chènà,  
Po l'imbreyà on bokon, po le déboubenà.*

Kan vo cheri lé hà,  
Din le payi di-j-ou,  
Vo no-j-oublyèri pâ,  
Nè dè né, nè dè dzou.

*E portan chu forhyi dè vo dre a dèbon  
Nè no cherin kontin, vo pori chin fathon,  
Chin chègrè, chin pidyi no-j-oublyà ti lè kou  
Ke rèrè le momin dè payi lè-j-impou.*

Kan vo-j-ari in man la bocha dou payi,  
Krodjidè pi prèvon, ch'aji pâ dè tzyouy ;  
Chènadè chin kontà déchu nouthron tyinton  
Po le ravigotà, on pâ dè million.

Po vo rékoinpchinà, le payi tot'intyè .  
Dè prèyi le bon Dyu chè farè on dèvé  
No le prèyèrin tan ke cheré chur forhyi,  
Po vo fère pleyéji, dè bin vo-j-apoyi.  
Che vou no-j-akutà, rèpondre à nouthron kà,  
Din tota vouthra ya vo cheri bènrà.

**Dans une ménage.** — Madame. — Comment ! tu es fou ! Par cette pluie continue, tu sors sans chapeau ?

Monsieur. — C'est la mode du temps !

Madame. — Oui, mais le temps reste couvert.

### LA HAIE

La Lance, près Concise.

**B**ELLE longeait le chemin reliant le village à la superbe et historique maison domaniale se dressant, là-bas, dans le petit vallon ombré qu'emplit la voix grondante du torrent aux pluies du printemps.

Elle accompagnait la route comme une vieille amie de toujours. Elle faisait partie du paysage. Il paraissait qu'elle devait durer aussi longtemps que sa terre nourricière. Elle était-là bien avant nos générations. Ses arbustes rabougris, noueux, tourmentés, maintenus bas par les coupes annuelles des cisailles, disaient son vieil âge. Elle était si ancienne, qu'il semblait qu'elle ne devait plus ni mourir ni disparaître.

Or, maintenant, cette jolie haie est arrachée. Ses moignons morts, ses troncs, ses branches aux rameaux fourchus sont dispersés sur le champ voisin, attendant d'être réduits en cendres. J'ai frémi à cette disparition. A première vue, j'ai crié à la profanation. Le site était tout autre, modifié, changé, comme une belle tête aux longs cheveux coupés, une plante aux fleurs mutilées, un tableau au cadre brisé. Ce paysage familier apparaissait dépourvu, terne, grand et froid, dans sa nudité inaccoutumée. Même les noyers voisins s'élevaient décharnés, squelettiques, immenses, étendant leurs branches défeuillées par l'automne dans un geste d'effroi et d'envol impuissant, comme angoissés. Cette haie de premier plan habitait les grands arbres, le coteau et la campagne. Nous y étions habitués depuis nos premiers pas. Il faut maintenant s'adapter à son absence infinie.

Elle était le refuge des petits oiseaux, des escargots, des souris, des bouteilles vides. Le lièvre craintif, au sortir des vignes, s'y dissimulait avant de s'élaner dans les champs. Elle offrait son ombre aux fatigués, cherchant un coin tranquille, pour le repos. A la tombée du soir, quand des couples s'en allaient vers le vallon ombreux, propice aux amours, la haie accueillante les couvrait de son aile et il n'est pas un de ces arbustes qui ait ignoré le bruit des baisers, ou la caresse des clairs de lune.

Mais les temps sont durs. L'entretien, la toilette de la haie coûtaient cher. Chaque année, il fallait la tailler, les regains rentrés, à longues et onéreuses journées d'ouvriers. Et ce travail ne rapportait rien, pas plus que le terrain qu'elle occupait. Les pénibles circonstances créées par la guerre ne permettaient plus au domaine de supporter cette dépense. La mort de la haie fut décidée. Victime innocente, elle a expié en agreste holocauste les pertes de change, les soubresauts des cours en bourse, la plus ou moins bonne foi de ceux que l'on cautionne ou oblige, en un mot, la faute des autres.

Et maintenant, la charrue tracera son sillon où était la haie. L'oiseau s'en ira faire son nid ailleurs. L'écureuil et la souris chercheront d'autres cachettes, les couples passeront plus rapides. Les tondeurs de haie ne couperont plus ses rameaux et le bruit des cisailles ne réson-

nera plus comme des ailes de criquet. Son sacrifice, en enlevant au domaine une part de sa beauté, lui rend une parcelle de terrain cultivable et diminuera les frais d'exploitation. Il n'aura pas été vain !

Haie rustique, haie jolie, à tes rameaux, dans mes jeunes années, j'ai accroché des flocons de souvenirs blancs et roses, comme des rayons de soleil à l'aurore ou au déclin du jour. Quand je passerai le long du chemin, je te chercherai. Mes yeux se fermeront pour mieux te voir en rêve. Mais je ne retrouverai plus ta silhouette aimée et je te regretterai toujours.

*Divico.*

### ON EST TOUS FRÈRES... PAS VRAI

Juillet, des chaleurs étouffantes pèsent sur Paris. Dans son étroit bureau ministériel, tout placardé d'avis, Monsieur Benoit songeait :

« Allons, plus que deux petites heures de travail et dès ce soir, mes vacances commencent. — Pour la première fois, un mois entier..., quelle délicieuse chose ! »

Alors, pour tuer le temps, Monsieur Benoit marchait fébrilement dans la pièce, sa plume oisive à l'oreille, les mains aux poches. On s'imagine, sans peine, avec quelle impatience ce dernier attendait qu'il fût six heures pour laisser là, les ennuyeux dossiers que la poussière fardait de son passage et paraissait vouloir ensevelir.

Aussitôt rentré chez lui, mollement assis dans un fauteuil, Monsieur Benoit discutait avec sa jeune épouse l'emploi de ces quelques semaines. Heureux de pouvoir quitter la capitale au moment le plus torride de l'année, il avait, pour choisir le lieu de son séjour, visité maints bureaux de renseignements, recueilli une bibliothèque de prospectus, acheté le volumineux Baedeker dont il feuilletait les pages.

Après bien des tâtonnements, cette question jamais résolue tomba décisive comme un axiome qu'il faut trancher.

« Voyons, enfin, irons-nous à la mer ou à la campagne ? »

« La mer », répondait Madame Benoit, « cela doit être horriblement cher, — la campagne..., la belle campagne..., l'odeur des prés verts ; — les troupeaux, les chars emplis de moisson ; — les glorieuses robustes regagnant un petit village tranquille... voilà ce qui m'attire follement. »

« C'est vrai », interrompait Monsieur Benoit, tout en relevant la tête de dessus le livre qu'il consultait, « allons à la campagne... en Suisse par exemple. »

Un article venait de lui tomber sous les yeux.

« B... » disait la notice « localité rurale de six cents habitants. De cet endroit l'on jouit d'une vue splendide sur le lac et les Alpes. De nombreux étangs et des blocs erratiques se perdent dans une forêt de pins. Situé sur une vieille route romaine, B... est très ancien, son temple, construit dès 1638 contient les tombeaux de plusieurs de ses seigneurs. »

A ces lignes s'ajoutaient une liste des hôtels, des pensions aux tarifs avantageux, et le répertoire complet des nombreuses excursions sur les montagnes avoisinantes. A l'angle de la page, une photographie très nette montrait l'aspect du pays, agréable en effet, avec sa fuite de plateaux doucement vallonnés, coupés d'agrestes ravins.

Longuement, Monsieur Benoit considéra le cliché ; il se rappela les riants souvenirs que ses amis venus en Suisse, avaient gardés de leur villégiature, cela fortifia son désir.

D'après les documents, l'endroit semblait sauvage ; ce serait, pour eux une excellente occasion de voir la vraie nature, puisque, jusqu'ici, leurs escapades champêtres ne s'étaient bornées qu'à un pays de conventions où la nature appretée tout exprès, s'étalait orgueilleusement. Là, au moins, la réalité entière frapperait leurs yeux : ils verraient les lourds paysans peiner sur leurs terres, des bêtes grasses, des fermes, des fumiers tressés, fouillés par les pattes nerveuses des poules, protégées d'un coq fringant.

Enthousiasmés par ces visions magnifiques, tous deux tombèrent d'accord... ils iraient donc en Suisse. Munis des dernières indications nécessaires, au milieu d'une fièvre bien compréhensible, les Benoit firent leurs malles. Un soir, l'express les emporta ; le lendemain, au petit jour, ils franchissaient la frontière, un nouveau pays s'offrait à leurs yeux.

Debouts à la fenêtre du wagon, ils se voyaient rouler au-dessus de gorges profondes. A chaque ins-